



## DEMANDE DE DE TARIFICATION RÉDUITE

*A remplir par famille et à retourner avant le 15 septembre*

### INFORMATIONS PRÉALABLES

Depuis la rentrée 2008-2009, le **Quotient familial CAF** est la référence qui permet de déterminer le montant de votre participation à différents services (services périscolaires publics et privés, CLSH Les Bruyères, activités socio-culturelles proposées par l'Amocas, adhésion à la bibliothèque...).

Pour bénéficier de cette tarification dégressive, **vous devez obligatoirement remplir les deux conditions suivantes:**

- **Résider sur la commune de Mordelles**
- **Avoir un quotient familial ne dépassant pas 774 €**

Désormais vous n'avez plus à vous déplacer, il suffit de remplir le **dossier familial de tarification réduite** et nous le retourner le plus rapidement possible.

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom

Prénom

Né le

Nombre d'enfants à charge

### DOMICILE (joindre un justificatif récent)

N° et nom de la rue: .....

Bâtiment..... Appartement.....

Code postal..... Commune.....

Téléphone

Portable

### ENFANTS A CHARGE

Nom	Prénom	Date de naissance	Nom	Prénom	Date de naissance
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....

